

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 499/SG/AI portant titularisation d'un inspecteur de la voirie

n° 499/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
29 mars 1968

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1968

Date du numéro
10 avril 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Daoud Ourouke Youfis, chef d'équipe auxiliaire, en service à la voirie (District de Djibouti) chargé d'assurer pour compter du 1er janvier 1968, à titre intérimaire, les fonctions d'inspecteur de la voirie chargé des poursuites dans la ville de Djibouti, est titularisé dans ses fonctions. M. Daoud Ourouke Youfis percevra la rémunération prévue à l'indice de traitement 450, correspondant au grade de commis des S.A.F. de 2e classe, 1er échelon. Le présent arrêté prendra effet pour compter de la date de sa signature.